



BUREAU DE COMMUNAUTÉ
Séance du 7 juin 2018 à 18h00
Au siège de Grand Lac

Présents :

AIX-LES-BAINS		
AIX-LES-BAINS	Dominique DORD	Pouvoir de Jean-Claude LOISEAU
AIX-LES-BAINS	Renaud BERETTI	
LA BIOLLE	Michel FRUGIER	
BOURDEAU	Blandine BELLANCA	
BRISON SAINT INNOCENT	Jean-Marc DRIVET	Pouvoir de Marie-Pierre FRANCOIS
CHANAZ	Jean-Claude CROZE	
CHINDRIEUX	Yves HUSSON	
CONJUX	Marie-Claire BARBIER	Pouvoir de Denise de MARCH
DRUMETTAZ-CLARAFOND	Claude SAVIGNAC	
ENTRELACS	Nicolas JACQUIER	
ENTRELACS	Bernard MARIN	
GRESY-SUR-AIX	Claude GIROUD	
MERY	Robert CLERC	
LE MONTCEL	Eudes BOUVIER	
MOTZ	Jean-Christophe EICHENLAUB	
MOUXY	Olivier BERTHET	
ONTEX	Gabrielle KOEHREN	Pouvoir de Nicole FALCETTA
PUGNY CHATENOD	Jacques CURTILLET	
RUFFIEUX	Jean-Guy MASSONNAT	
SAINT OFFENGE	Olivier ROGNARD	
SAINT PIERRE DE CURTILLE	Bernard GELLOZ	
TREVIGNIN	Sylvie L'HEVEDER	
VIONS	Gérard GONTHIER	
VIVIERS-DU-LAC	Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET	
VOGLANS	Robert AGUETTAZ	
	Yves MERCIER	

Absents excusés :

AIX-LES-BAINS	Corinne CASANOVA
LE BOURGET DU LAC	Marie-Pierre FRANCOIS
LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	Nicole FALCETTA
SERRIERES EN CHAUTAGNE	Denise DE MARCH
TRESSERVE	Jean-Claude LOISEAU

Autres présents non votants :

Yves GRANGE	Entrelacs
Christophe DERIPPE	Entrelacs
Jean-François BRAISSAND	Entrelacs
Michael ETHEVE	Blezat Consulting
Frédéric GIMOND	Directeur Général des Services
Laurent LAVAISIERE	Directeur Général Adjoint
Christophe PIRAT	Directeur des services à la population
Christophe TOUZEAU	Directeur du pôle Eau
Martine REVOL	Directrice de cabinet
Olivier VERDENAL	Directeur Financier
Fabrice BURDIN	Responsable Agriculture
Sophie CASSARO	Responsable Tourisme
Estelle COSTA de BEAUREGARD	Responsable Juridique/Assemblées

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 31 mai 2018 à laquelle était joint un dossier de travail de 221 pages comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 11 projets de délibérations. Le quorum est atteint au moment du vote des délibérations (26 présents et 30 votants).



DÉLIBÉRATION

N° : 11 Année : 2018
 Exécutoire le : 12 JUIN 2018
 Affichée le : 12 JUIN 2018
 Visée le : 12 JUIN 2018

ASSAINISSEMENT Programmation des travaux sur la période 2018-2030

Monsieur le Président rappelle que dans le cadre de l'instruction des PLUi, il est nécessaire de produire une notice qui justifie de l'adéquation des infrastructures d'assainissement aux besoins des évolutions démographiques projetées.

En application des évolutions démographiques et des zonages d'assainissement il est proposé le calendrier d'investissement suivant, proposé par le groupe de travail eau & assainissement et le conseil d'exploitation assainissement :

CREATION ET EXTENSION DE STATIONS D'EPURATION

COMMUNE	PROJET	MONTANT €HT	CALENDRIER
MOTZ	Step	500 000 €	2019
ST GIROD	Chef Lieu	195 000 €	2019
ALBENS	Transfert Aix	3 200 000 €	2020
SAINT PIERRE	Extension Lagune	300 000 €	2021
LE BOURGET DU LAC	Extension Step Technolac	6 000 000 €	2023
CHANAZ	Remplacement - Extension Step Canal	1 650 000 €	2024
MOTZ	Extension Step Chef lieu	72 000 €	2028
TOTAL		11 917 000 €	

CREATION DE RESEAUX

COMMUNE	PROJET	MONTANT € HT	CALENDRIER
ST OFFENGE	Crouzet	455 000 €	2019
MOTZ	Transit Chateaufort- step	175 000 €	2019
MOTZ	Chateaufort	380 000 €	2019
MOTZ	Langefan	180 000 €	2019
CHINDRIEUX	Viuz	605 000 €	2020
MOTZ	ZI	130 000 €	2020
MOTZ	Les Iles	270 000 €	2020
GRESY	Dagands	165 000 €	2021
EPERSY	Chef Lieu	36 000 €	2021
CHINDRIEUX	Chevigneux	635 000 €	2021
MONTCEL	Chapelle	302 000 €	2022
EPERSY	Dagands	210 000 €	2022
ST OURS	Chef Lieu	146 000 €	2022
CHINDRIEUX	Portout	80 000 €	2022

CONJUX	Viallier / Cartout	205 000 €	2022
GRAND LAC	Transfert Aix - Bourget	3 200 000 €	2023
CHANAZ	Chanaz-Rhone	660 000 €	2023
CONJUX	Rosalier	225 000 €	2024
LA BIOLLE	Blanchard	223 000 €	2024
CHANAZ	Desserte Portout	135 000 €	2024
CHANAZ	Portout - Chanaz	858 000 €	2024
ST OURS	Remollard	43 000 €	2025
CHANAZ	Grandes Vignes	135 000 €	2025
CONJUX	Transfert Portout	344 300 €	2025
CONJUX	Vignes Bernoux / Les Corriaz	134 000 €	2025
MOTZ	Chef Lieu	60 000 €	2028
DESSERTTE PC	GRAND LAC	1 500 000 €	
TOTAL		11 491 300 €	

Monsieur le Président propose que cette programmation soit intégrée dans les notices assainissement des PLUi de Grand Lac et rappelle qu'en complément de cette dynamique de création de patrimoine, un taux de renouvellement de 1,04 % du réseau est retenu, soit 2,2 M€ HT.

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- APPROUVE le calendrier de réalisation des investissements d'assainissement ci-dessus présentés,
- APPROUVE l'intégration de cette programmation de travaux dans les notices assainissement des PLUi.

- Délégués en exercice : 32
- Présents : 26
- Votants : 30
- Pour : 29
- Contre : 0
- Abstentions : 1
- Blancs : 0

Aix-les-Bains, le 7 juin 2018

Le Président,
Dominique DORD



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Assainissement - Programmation des travaux sur la période 2018-2030

Date de transmission de l'acte : 12/06/2018

Date de réception de l'accusé de réception : 12/06/2018

Numéro de l'acte : d2383 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20180607-d2383-DE

Date de décision : 07/06/2018

Acte transmis par : Estelle COSTA DE BEAUREGARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 8. Domaines de competences par themes
8.4. Aménagement du territoire